



LE PRÉSIDENT

JEAN ROTTNER

**Madame Claudine GANTER**  
Présidente du Conseil Rhénan  
Conseillère Régionale du Grand Est  
1 place Adrien Zeller  
67070 STRASBOURG Cedex

Strasbourg, le 10 OCT. 2019

Madame la Présidente,

Les résolutions prises par le Conseil Rhénan à la plénière du 7 juin portent sur des thématiques à forts enjeux pour l'avenir du territoire du Rhin supérieur, à la fois innovantes comme l'intelligence artificielle, mais aussi essentielles pour une appropriation durable par nos concitoyens de cet espace de vie commun, comme les transports, l'environnement, la culture et tout naturellement le sport.

S'agissant de **l'intelligence artificielle**, je me félicite de la volonté des acteurs du Rhin supérieur d'investir collégialement cette thématique d'avenir pour notre territoire. La Région Grand Est est résolument décidée à poursuivre rapidement la concertation transfrontalière enclenchée cette année lors de la présentation de son plan régional sur l'intelligence artificielle. La coopération transfrontalière étant un élément central de ce plan, la Région veillera tout particulièrement à y voir émerger des projets transfrontaliers structurants et fédérateurs, comme par exemple à l'échelle du Rhin supérieur la constitution de réseaux d'acteurs du numérique ou bien encore la création de nouvelles formations innovantes aux métiers du numérique.

Concernant la résolution prise sur **l'atténuation du changement climatique dans le domaine de l'eau**, j'appuie pleinement l'objectif d'une organisation collective pour optimiser la gestion de la qualité et de la quantité d'eau tant cette ressource apparaît fragile et sera demain encore plus sous tension. L'adaptation au changement climatique est un enjeu principal du SRADDET et la Région demeure mobilisée au quotidien comme chef de file dans les domaines de l'eau et de la prévention des inondations. La protection de la nappe phréatique dans le fossé rhénan est également un sujet que nous devons soutenir collectivement.

Sur les sujets relatifs aux **transports et à la mobilité**, la Région Grand Est partage les orientations du Conseil Rhénan, et notamment son soutien en faveur des Missing Links et des lignes de desserte fine du territoire pour le développement des liaisons transfrontalières qu'il est indispensable d'inscrire dans les futures programmations européennes. La Région rappelle également l'importance d'achever les travaux de la branche Est de la LGV Rhin Rhône, tout comme la prise en compte de l'aménagement multimodal en faveur du fret ferroviaire et fluvial sur l'axe reliant le Rhin supérieur et le Rhône. La Région tient à souligner la conclusion d'un accord historique en juin 2018 avec les trois Länder pour la mise en œuvre et le développement des dessertes transfrontalières à l'horizon 2024 par la signature d'un protocole concernant la mise en concurrence dans le cadre d'une procédure commune de l'exploitation de 7 lignes reliant la France et l'Allemagne et l'acquisition de 30 rames transfrontalières.

Région Grand Est

Adresse postale :

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller  
BP 91006 · 67070 Strasbourg Cedex  
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho  
CS70441 · 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région · place Gabriel Hocquard  
CS 81004 · 57036 Metz Cedex 01  
Tél. 03 87 33 60 00

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

Par ailleurs, la Région soutient pleinement la mise en œuvre de la liaison ferroviaire permettant d'assurer la desserte de l'EAP et encourage les États français et suisses à trouver rapidement un accord financier pour engager la suite des études et des travaux en vue d'une mise en service en 2028.

Concernant les résolutions prises sur le **sport**, je partage pleinement les orientations du Conseil Rhénan. Sur le sujet des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, la Région Grand Est signera dans les prochains mois une convention cadre de partenariat *Terre des Jeux 2024* avec le Comité d'organisation des jeux basé à Paris. Cette convention cadre sera déclinée d'un avenant opérationnel qui listera les actions d'animation autour des jeux qui engageront la Région. Les actions transfrontalières y trouveront toute leur place et la Région Grand Est ne manquera pas d'informer ses partenaires transfrontaliers des avancées au cours du second semestre 2020. S'agissant de la réforme sportive en cours côté français, la nouvelle loi sport et société sera examinée par le Parlement en avril 2020. La Région sera attentive à ce qu'elle intègre des facilités d'échanges transfrontaliers le long de l'ensemble de ses frontières des Ardennes à la Suisse.

La résolution prise sur le perfectionnement du Museums-PASS-Musées obtient également mon plein assentiment compte tenu notamment du fait qu'il s'agit d'une initiative publique qui a trouvé une viabilité économique et que les acteurs culturels se sont pleinement appropriés. C'est par le biais de l'engagement des acteurs culturels et des projets concrets menés par ces derniers que se construit notre espace culturel commun et qu'il rencontre l'adhésion de nos concitoyens. Aussi, la Région Grand Est attache une importance particulière à développer des outils et support concrets à **l'activité transfrontalière des acteurs culturels** et de créer ainsi des conditions favorables au développement de cet espace.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations les meilleures.

